



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2014

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Personnes présentes : ADRYANCZYK-PERRIER Georges, AUBANEL Cyril, BERTRAND Jean-Louis, BEAUFILS Lionel, CIVIDINO Sylvain, DAMAY Coralie, LELART Frank, LICARI Chantal, MAUCHAND Nathalie, MAZON Georgette, NAVARRO Jacques, PRADA ALLO Esther, SUPRON Josiane, TALARON Patrick, ABDERRHAMANN Karine, DUMAS Patrick, BOUIS Florence, REMOND Valérie.

Absente excusée : MAILLET Francette procuration à MAUCHAND Nathalie.

Secrétaire de séance : Mazon Georgette.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2014 à l'unanimité.
Il est noté, suite à une observation de M. DUMAS, que le document n'était pas arrivé à temps.

1 - Délégation du Conseil Municipal au Maire : Pour faciliter la gestion des affaires communales, le conseil délègue au maire certaines de ses attributions conformément à l'article L 2122-22 du Code Général de Collectivités Territoriales. Adopté par 16 pour, 3 abstentions.

Monsieur DUMAS demande une limite sans indiquer le montant pour le point 11. Il lui est précisé que cette limite n'est pas prévue par les règlements

2 - Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes : Le président donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des maires et adjoints. Adopté par résultat du vote 16 pour, 3 abstentions.

3 - Fixation du nombre de représentants du Conseil Municipal au C.C.A.S - (Centre Communal d'Actions Sociales) : 6 élus et 6 nommés, le maire étant président de droit.

4 - Désignation des représentants du Conseil municipal :

* Au C.C.A.S résultat du vote : 19 pour : Sylvain CIVIDINO, Jean-Louis BERTRAND, Chantal LICARI, Josiane SUPRON, Frank LELART, Karine ABDERRHAMANN.

Pour information, Monsieur le Maire indique que les personnes nommés sont : Gérard SEGAI, Françoise NOHARET, Marie HERNANDEZ, Danièle BRUGUIERE, Didier SEROL, Jean MENARD

* CNAS : Jean-Louis BERTRAND à l'unanimité.

Il est précisé que M Georges VERCOUTERE sera le représentant du personnel.

* SIVOM : à l'unanimité :

Titulaires : Patrick TALARON,
Frank LELART.

Suppléants : Sylvain CIVIDINO,
Nathalie MAUCHAND

* SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD : à l'unanimité

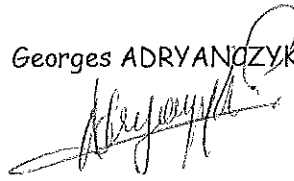
Titulaires : Lionel BEAUFILS,
Jacques NAVARRO.

Suppléants : Frank LELART,
Coralie DAMAY

Questions diverses : Néant.

Le Maire,

Georges ADRYANOZYK-PERRIER



Le secrétaire de séance,

Mazon Georgette,,



Abderrhamann Karine,

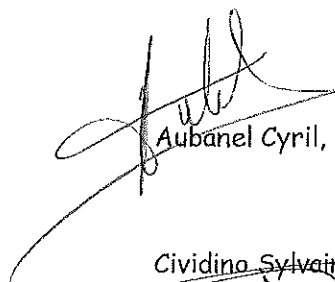
Bertrand Jean Louis,

Lelart Franck,

Navarro Jacques,

Talaron Patrick

Remond Valérie



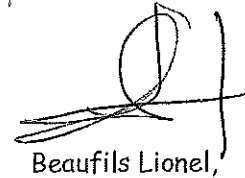
Aubanel Cyril,

Cividino Sylvain,

Licari Chantal,

Prada Allo Esther,

Bouis Florence,



Beaufils Lionel,

Damay Coralie,

Nathalie Mauchand

Supron Josiane,

Dumas Patrick,

